



Problème avec une assurance

Par Antoine59135

njour, je vous contacte pour un cas assez spécial, ma conjointe qui est reconnue handicapée depuis janvier 2022 s'est retrouvée dans le droit de demander une rente viagère handicap due au décès de son papa, cependant l'assurance nous avait fait parvenir un courrier proposant une rente trimestrielle à long terme ou un capital unique à verser. Après plusieurs mois à attendre sans réponses, l'assurance nous a recontacter en expliquant qu'elle s'était « trompée » et que la capital unique était finalement impossible? bien que nous avons envoyé plusieurs fois des réponses acceptant le capital unique nous ne comprenons pas comment une erreur aussi grosse a pu être possible. Nous voudrions savoir si un recours était possible. Sachant que c'est l'assurance d'elle même qui s'est proposée en capital et non l'inverse..
Merci d'avance de vos réponses

Par morobar

Bonjour,
s'est retrouvée dans le droit de demander une rente viagère handicap due au décès de son papa
Pourriez vous exposer autrement la situation actuellement incompréhensible ?